



**FONDATION  
SIGNATURE**  
INSTITUT DE FRANCE



*Correspondance :*  
57, bld du Commandant Charcot  
92200 Neuilly-sur-Seine

*Siège :*  
23, quai de Conti - 75006 Paris  
+33 (0)7 78 19 51 10  
contact@fondation-signature.org

**fondation-signature.org**



## PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UNION EUROPÉENNE (PFUE) PRIX DE L'ART DU JARDIN FONDATION SIGNATURE - INSTITUT DE FRANCE

Du 1er janvier au 30 juin 2022, la France prend la présidence du Conseil de l'Union européenne, avec un programme défini autour de trois ambitions : une Europe plus souveraine, un nouveau modèle européen de croissance et une Europe humaine, fière de sa culture, confiante dans la science et le savoir.

### Une programmation culturelle et patrimoniale riche et diversifiée

Cette présidence française est accompagnée d'une programmation culturelle ambitieuse, pluridisciplinaire, mettant en lumière toute la diversité et la richesse de la culture européenne. Plus d'une centaine d'événements - spectacles de musique et de théâtre, expositions et mises en lumière du patrimoine, colloques - se tiendront pendant ces six mois sur l'ensemble du territoire européen. De nombreux événements patrimoniaux ont ainsi été labellisés (voir le site dédié : <https://presidence-francaise.consilium.europa.eu/fr/>), dont le Prix de l'Art du Jardin de la Fondation Signature - Institut de France et les Rendez-vous aux Jardins.

### 2 juin 2022 : Prix de l'Art du Jardin

Parmi ces événements, la remise du Prix de l'Art du Jardin bénéficie du Label Présidence française de l'Union européenne et est donc intégré à la programmation culturelle officielle.

Mis en place en 2004, par le ministère de la Culture, le label « Jardin remarquable » compte aujourd'hui 454 parcs et jardins, publics ou privés, dans toutes les régions de France et une trentaine en Belgique (depuis 2020). Ce label est une reconnaissance pour des parcs ou des jardins d'exception, qu'ils soient ou non protégés au titre des monuments historiques. D'autres pays européens sont intéressés par ce label qui est une marque déposée par le ministère de la Culture pour la France et pour l'Europe.

Le « Prix de l'Art du jardin » créé en 2020 par la Fondation Signature - Institut de France en lien avec le ministère de la Culture récompense, chaque année, un parc ou un jardin labellisé Jardin remarquable en France et en Belgique. Ce Prix a pour ambition d'encourager la créativité et de soutenir des talents dans le domaine des jardins d'exception.

La labellisation PFUE permettra de renforcer la visibilité de l'événement et de sensibiliser le grand public à la dynamique européenne dans ce domaine des parcs et jardins.

*Le Prix de l'Art du Jardin au cœur du partage culturel pour tous les Européens*



PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

